

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 13 DÉCEMBRE 2011**

Liste des participants

Membres du Conseil d'Administration

- **Christian FAVIER**, Président de l'Association Orbival, Président du Conseil Général du Val de Marne
- **Jacques J-P MARTIN**, Secrétaire Général de l'Association Orbival, Maire de Nogent-sur-Marne, Président de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne, Conseiller Général du Val-de-Marne
- **Roger TISSEYRE**, Secrétaire Général adjoint d'Orbival, Maire Adjoint d'Alfortville
- **Andrée HALLAUER**, Vice Présidente de la CCIP94
- **Jean-Pierre SPILBAUER**, Maire de Bry-sur-Marne, Conseiller Régional de la Région Ile-de-France, Délégué Général de l'Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien, Administrateur du Syndicat des Transports d'Ile-de-France
- **Jean-François VOGUET**, Sénateur Maire de Fontenay-sous-Bois
- **Marc PELISSIER**, Association des Usagers des Transports Ile-de-France
- **Jean-Simon MEYER**, Association Métro aux Rigollots

Personnalités représentant les membres du CA

- **Bastien HOURST**, représentant **René DESSERT**, président de la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne
- **Dominique BARJOU**, Directrice de Cabinet de la Ville de Cachan, représentant **Jean-Yves LEBOUILLONNEC**, Député-maire de CACHAN.



- Jean Pierre CRON, Maire adjoint de Charenton-le-Pont, représentant Jean-Marie BRETILLON, Maire de Charenton-le-Pont.
- Françoise FOUGEROLE, Maire Adjointe de Saint-Mandé, représentant Patrick BEAUDOUIN, Député maire de Saint-Mandé.
- Gérard LAMBERT, Maire adjoint de Champigny-sur-Marne, représentant Dominique ADENOT, Maire de Champigny-sur-Marne.
- Alain MAILLARD, DGA Villejuif, représentant Claudine CORDILLOT, Maire de Villejuif.
- Serge LAGAUCHE, représentant Laurent CATHALA, Député maire de Créteil
- Marc THIBERVILLE, représentant Villeneuve-Saint-Georges, Vice-président Transports et déplacements CG94
- Antoine ZBINDEN, DAUDD de Saint-Maur-des-Fossés, représentant Henri PLAGNOL, Député-maire de Saint-Maur-des-Fossés.

Etaient également présents

- Jean-Jacques MAILLER, Directeur de l'ACTEP
- Cécile GIRAUDET, Chargée de mission, ACTEP
- Claude MALLERIN, Maire Adjoint de Fontenay-sous-Bois
- Cécile PODDEVIN, Directrice de Cabinet de la Ville de Bry-sur-Marne
- Jacques BAUDRIER, Collaborateur de Marc THIBERVILLE
- Anne-Marie DUQUESNE, Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements
- Stéphane LECLER, Directeur de l'Aménagement et du Développement Territorial du Conseil Général du Val-de-Marne
- Pierre CONROUX, Directeur Général Adjoint Créteil
- Marc JOMET, Directeur Général des services techniques de Fontenay-sous-Bois.
- Yoann RISPAL, Chef de projets Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacements
- Madeleine WOJCIECHOWSKI, Chargée de Mission de la ville de Fontenay-sous-Bois
- Josselin AUBRY, Chargé de Communication Orbival
- Françoise DUCHATEL, Assistante du Chef de Projet Orbival
- Bernard LEGENDRE, Chef de Projet Orbival

Représentants le Syndicat des Transports d'Ile-de-France

- Sophie MOUGARD, Directrice Générale du STIF
- Olivier CONDAT, Coordinateur technique ligne Orange STIF

Liste des Membres du CA excusés

- Marie-Hélène AMIABLE, Députée Maire de Bagneux
- Alain AUDOUBERT, Maire de Vitry-sur-Seine
- Françoise BAUD, Maire de Valenton



- Daniel BREUILLER, Maire d’Arcueil
- Jean-Jacques BRIDEY, Maire de Fresnes
- Simone BONNAFOUS, Présidente de l’Université Paris Est Créteil
- Gilles CARREZ, Député Maire du Perreux-sur-Marne
- Marie Carole CIUNTU, Maire de Sucy-en-Brie
- Daniel DAVISSE, Maire de Choisy le Roi
- Olivier DOSNE, Maire de Joinville-le-Pont
- Patrick DOUET, Maire de Bonneuil-sur-Marne
- Pierre GOSNAT, Député Maire d’Ivry-sur-Seine
- Michel HERBILLON, Député Maire de Maisons-Alfort
- Christian HERVY, Maire de Chevilly-Larue, Conseiller Général Délégué du Conseil Général du Val-de-Marne
- Jean-Luc LAURENT, Maire du Kremlin Bicêtre, Conseiller Régional d’Ile-de-France
- Catherine MARGATE, Maire de Malakoff, Conseillère Générale du Conseil Général des Hauts-de-Seine
- Catherine PEYGE, Maire de Bobigny
- René ROUQUET, Député Maire d’Alfortville
- Patricia TORDJMAN, Maire de Gentilly, Présidente de la Communauté d’agglomération du Val de Bièvre
- Gwenaëlle VERSCHEURE, Directrice Générale des Services de l’Ecole Normale Supérieure de Cachan

Ordre du jour

- Validation du Compte-rendu du Conseil d’administration du 5 juillet 2011
- Audition du STIF, représenté par **Sophie MOUGARD**
- Avancées des Comités de pilotage des gares de l’arc Sud

Déroulement du Conseil d’Administration

Intervention introductive de Christian FAVIER

Le Président d’ORBIVAL, **Christian FAVIER**, accueille les membres de l’association et remercie M. Jean-François VOGUET pour son hospitalité ainsi que Mme Sophie MOUGARD, Directrice générale du Syndicat des Transports d’Ile-de-France (STIF), et M. Olivier CONDAT, coordinateur technique, de leur présence.

Le Président se félicite du lancement des études de la ligne orange. Il souligne que cette avancée importante est le fruit de la bonne coordination du travail entre le STIF et de la Société du Grand Paris (SGP), et marque la volonté de l’association à accompagner ces études se faisant ainsi l’interprète des villes et des services départementaux.



C. FAVIER rappelle le calendrier du Grand Paris Express (GPE), notamment les échéances tenues par la SGP pour les études de la ligne rouge et la perspective d'une mise en exploitation en 2018. A cet égard, le lancement de l'ensemble des comités de pilotage et des comités technique de la SGP pour toutes les gares de la ligne rouge du Grand Paris Express.

Au sujet de l'arc Est proche, devenu la « ligne orange », le Président rappelle le voeu adopté à l'unanimité du CA de l'association du 10 septembre 2010 d'une « double boucle à l'Est ». C'est aujourd'hui repris dans le décret du 24 août. Des points de vigilance subsistent toutefois : le protocole d'accord Etat - Région du 26 janvier 2011 réserve une enveloppe de 2 milliards d'euros pour la réalisation de cet arc Est proche, aujourd'hui estimée à 3.7 milliards.

Le Président demande qu'une coordination des calendriers intervienne entre les lignes rouge (sous maîtrise d'ouvrage de la SGP) et orange (sous maîtrise d'ouvrage du STIF) afin que leurs réalisations puissent être concomitantes. Il souligne le fait que l'interopérabilité entre les lignes rouge et orange est indispensable pour préserver l'avenir et laisser ouvert le schéma d'exploitation du futur réseau.

C'est nécessaire pour permettre l'exploitation d'une « boucle de proche couronne », empruntant l'arc Est proche.

Cette boucle proche renforcerait l'efficacité et l'attractivité globale du réseau de transports du Grand Paris, en particulier grâce à son levier de dé-saturation du réseau existant, les opportunités de développement économique qu'elle implique et devant l'attractivité d'une ligne limitant les ruptures de charge pour le maximum de passagers.

Le projet rentre en phase opérationnelle, le financement et le calendrier sont toutefois à garantir. Pour accompagner le STIF dans ces travaux, une étude sur l'implantation d'un Site de Maintenance et de Remisage (SMR) va être engagée dès janvier 2012 sur un site proposé par la Ville de Fontenay-sous-Bois.

Au delà de la réalisation de la ligne orange, les questions de la qualité des correspondances et de la desserte des gares du Grand Paris Express sont des sujets majeurs qui sont directement de la responsabilité du STIF, mais qui auront une grande importance sur la qualité du service de transport. Christian FAVIER indique que l'association est attentive à ces points et, en particulier sur la question de l'intermodalité l'association sera un partenaire actif, tout comme les services du Conseil général du Val-de-Marne.

Avant le passer la parole à Mme Sophie MOUGARD :

- Le Président souligne l'adhésion de la Ville de Villeneuve-Saint-Georges à l'association ORBIVAL, à l'unanimité de son Conseil Municipal. Son représentant est M. Marc THIBERVILLE, Conseiller municipal de Villeneuve-Saint-Georges délégué aux transports et Vice-président du Conseil général.

L'adhésion est approuvée à l'unanimité



- Demande s'il y a des remarques sur le compte rendu du CA du 5 juillet qui a été remis aux membres du CA.
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

Le président cède la parole à Mme Sophie MOUGARD

Sophie MOUGARD prend la parole et remercie le Président FAVIER. Elle rappelle brièvement la composition du Grand Paris Express et annonce le lancement de l'enquête publique pour le prolongement de la ligne 14 (ligne indigo pour le STIF) à Mairie de Saint-Ouen le 15 janvier 2012 pour une durée d'un mois.

Pour assurer la maîtrise d'ouvrage de la ligne orange, le STIF recrute. Olivier CONDAT ici présent préfigure ce futur service dédié à la ligne orange. La Directrice générale indique que d'autres agents seront recrutés pour suivre les comités de gare mis en place par la SGP sur la ligne rouge.

Une délibération du Conseil d'Administration du STIF a identifié les objectifs et enjeux pour l'autorité organisatrice dans la réalisation du GPE : articulation avec l'existant et les projets du Plan de Mobilisation, le bon dimensionnement du projet, la mise en place d'un schéma d'exploitation cohérent et optimisé, l'aménagement des stations, la mise à niveau de l'existant, l'intermodalité tous modes. Pour cela, le protocole de coordination SGP-STIF pose les principes d'une coordination accrue entre les services de ces institutions en charge du GPE.

En tant qu'autorité organisatrice, le STIF émet des avis sur les études et positionnements de la SGP. A titre d'exemple, alors que la SGP a engagé les comités de pilotage de validation des scénarios de référence des gares, le STIF souhaite alerter sur des choix d'implantation peu pertinents. Sophie MOUGARD prend pour exemple le cas de la gare de Villejuif - Institut Gustave Roussy où l'hypothèse d'une station à une profondeur de 60 mètres n'est pas, pour le STIF, optimale. En effet, la profondeur de cette station de correspondances impliquera de très mauvaises conditions d'accessibilité et d'intermodalité. La rupture de charge pour les passagers en correspondance avec une ligne du GPE (ligne 14 ou ligne rouge) ou avec le réseau de surface sera très importante, jusqu'à 6 minutes de temps de correspondance. La pénibilité des correspondances est un facteur qui mérite de trouver un scénario alternatif, à l'image du scénario Villejuif IGR - Camille Desmoulins que le STIF juge plus intéressant en terme d'intermodalité notamment.

Autre exemple pris par la Directrice générale, le cas de la gare SGP de Châtillon Montrouge. Le positionnement de cette gare ne peut pas intervenir sans tenir compte des flux en correspondance, notamment avec la ligne 13 du métro. Le STIF demande donc, pour l'ensemble des gares sous maîtrise d'ouvrage de la SGP, les études sur les flux en correspondance.

Sophie MOUGARD aborde à présent la ligne orange. D'une longueur d'environ 40 kilomètres, le projet de ligne orange compte à ce jour 17 stations dont 14 en



correspondance. La ligne dessert un territoire très dense, en habitants comme en emplois, avec un habitat collectif dominant dont de nombreux quartiers en politique de la ville et des emplois tertiariés. Les nombreuses correspondances avec le réseau existant et en projet participent au maillage du réseau francilien.

Des éléments de calendrier sont présentés :

- Lancement des études en vue de l'élaboration du Dossier d'Objectifs et de Caractéristiques Principales (DOCP) en novembre 2011,
- DOCP achevé en septembre 2012,
- Concertation préalable ou Débat Public au second semestre 2012,
- Schéma de Principe au second semestre 2013,
- Enquête d'utilité publique fin 2013.

Au sujet de la présentation du projet au public, la ligne orange n'a pas fait l'objet d'une présentation formelle. En effet, seule une orientation a été fournie par le STIF à la demande de la Commission Particulière lors du Débat Public Arc Express. Il faudra donc présenter la ligne orange à la population en Débat Public ou en concertation. Toutefois, le Président de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a indiqué qu'une concertation serait adéquate pour la ligne orange.

La Directrice expose la méthode de travail du STIF pour l'insertion des stations et du tracé de la ligne orange : études internes (études de trafic, études socio-économiques), marchés avec la RATP et Gares&Connexions, enjeux urbains par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU).

Sophie MOUGARD indique que les collectivités concernées par la ligne orange seront concertées tout au long de la démarche d'élaboration du DOCP une à une ou en comité de suivi.

Sophie MOUGARD insiste également sur la nécessité d'un travail en continu entre le STIF (maître d'ouvrage de la ligne orange) et les collectivités concernées par le projet. Ce travail partenarial sera orchestré, à l'image du prolongement de la ligne 11 du métro à l'Est, par l'adoption d'une charte partenariale relative à la ligne orange. L'objectif est d'assurer la cohérence entre le projet transport et les projets d'aménagement du territoire portés par les collectivités.

Autre aspect, le futur schéma d'exploitation du Grand Paris Express. Pour le STIF, c'est un élément majeur car il définira la qualité de service, les conditions d'exploitation, la régularité, la fréquentation et la fréquence du réseau global, etc. L'objectif premier est de minimiser les ruptures de charge pour le maximum d'usagers.

Le schéma d'exploitation devra donc être conçu en tenant compte des flux de voyageurs concernés par les ruptures de charge. La Directrice générale insiste sur la nécessité d'échanges entre le STIF et la SGP sur ce point.

Il faut donc aller vers l'interopérabilité des 2 lignes rouge et orange pour ne pas insulter l'avenir et laisser toutes les options possibles pour le futur schéma d'exploitation, et surtout dans un premier temps préserver cette possibilité. En effet, le trafic de la ligne orange estimé par le STIF est entre 12 000 et 17 000



voyageurs par heure. Ce trafic est particulièrement élevé et est au minimum double au trafic estimé par la SGP et la DRIEA pour l'arc grand Est (ligne rouge, section entre Noisy-Champs et Le Bourget).

Pour le STIF, les correspondances ne doivent pas trop pénaliser les usagers. Des temps de correspondance de référence ont ainsi été définis : 1 minute 30 pour une correspondance entre lignes du GPE, 2 minutes entre le GPE et une ligne de métro « traditionnelle », 3 minutes entre le GPE et une ligne de RER. Tout aménagement induisant un temps de correspondance supérieur à ceux pris comme hypothèse induirait donc une modification potentiellement importante des estimations de trafic sur l'ensemble du réseau.

Pour conclure, Sophie MOUGARD indique que le STIF est « pleinement conscient de l'enjeu ».

Christian FAVIER remercie le STIF et sa Directrice générale. Il souligne l'importance de préserver l'avenir en permettant une exploitation de la rocade de proche couronne par l'application de mesures conservatoires permettant toutes les options futures, dès aujourd'hui aux stations de correspondances entre les lignes orange et rouge. La parole est donnée aux membres de l'association ici présents.

Jean-François VOGUET remercie le Président FAVIER, les élus et membres d'ORBIVAL, la Directrice générale du STIF et ses équipes d'être venus jusqu'à Fontenay-sous-Bois. Il rappelle l'histoire ferroviaire de Fontenay-sous-Bois, traversée par la ligne de la Bastille dès le XIXème siècle et accueillant l'atelier de la ligne 1 du métro depuis 1934. J-F. VOGUET souligne la volonté de la Ville de voir la ligne 1 prolongée, comme demandé par le Département de la Seine dès 1934. Aussi, M. le Maire témoigne des opportunités économiques offertes par l'arrivée du RER au Val de Fontenay en 1977 et du combat mené par les Fontenaysiens pour que le RER soit enterré. La Ville est donc parfaitement consciente des enjeux et de l'importance de la ligne orange.

J-F. VOGUET annonce donc que la Ville se propose pour accueillir un Site de Maintenance et de Remisage (SMR) et demande que cette opportunité d'implantation soit étudiée. Il indique par ailleurs qu'il a rencontré Claude Capillon, Maire de Rosny-sous-Bois, qui s'est dit lui aussi favorable à l'étude d'implantation d'un SMR sur sa commune, sur une parcelle d'ores et déjà identifiée.

Jacques J-P. MARTIN envisage la création d'un outil de dynamisation du territoire, en l'absence de Contrat de Développement Territorial (CDT). Il indique que la contribution de Paris Métropole à la révision du projet de Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) intègre ce nouvel outil pour les territoires dépourvus de CDT.

Sophie MOUGARD rappelle l'importance du lien transports/ville. Elle cite des exemples de propositions gares sous maîtrise d'ouvrage de la SGP où les futures émergences (accès aux stations) tournent le dos aux projets urbains portés par



les Villes. La démarche partenariale, STIF/collectivités proposée pour la ligne orange devrait permettre une bonne articulation des projets portés par les collectivités avec le projet transport.

Jacques J-P. MARTIN revient sur la profondeur de la gare de Villejuif - IGR et demande s'il y a des possibilités d'épouser la pente naturelle pour le tunnel.

Sophie MOUGARD affirme que la SGP a opté pour un passage du tunnel le plus bas possible pour faciliter la phase chantier et le franchissement des obstacles (cours d'eau, réseaux...). Bien que ce choix soit louable, il dégrade notamment les correspondances.

Dominique BARJOU précise que la SGP fait preuve d'une certaine transparence, notamment sur le comité de gare d'Arcueil-Cachan.

Sophie MOUGARD conçoit que le travail de la SGP n'est pas simple. Le STIF, du fait de sa responsabilité d'autorité organisatrice, doit néanmoins avertir et formuler des recommandations à partir des propositions de la SGP.

Marc PELISSIER souligne la question majeure de l'intermodalité des futures gares GPE. Il s'interroge sur le financement des mesures en faveur d'une bonne intermodalité. Ces éléments seront-ils chiffrés dans les dossiers d'enquête publique de la SGP ? Comment le STIF approuvera les modalités d'intermodalité ?

Sophie MOUGARD indique que le protocole de coordination STIF-SGP permettra de travailler sur ces questions. La SGP devra présenter ces points à l'enquête publique mais la question du financement demeure importante. Selon les premières estimations, 1.3 milliards d'euros seraient nécessaires pour mettre à niveau les gares existantes. Le STIF va étudier les données de la SGP et émettre un avis écrit qui sera transmis à la (ou aux) collectivité(s) concernée(s). Aussi, le protocole de coordination prévoit que le dossier d'enquête publique d'un tronçon sous maîtrise d'ouvrage SGP soit soumis à l'avis du Conseil du STIF.

Christian FAVIER partage l'importance d'un travail sur l'intermodalité et l'association ORBIVAL pourrait contribuer à cette réflexion. Il note l'importance de l'intermodalité tous modes, dont les gares routières et les besoins en rabattement pour les voitures particulières pour certaines gares.

Sophie MOUGARD annonce l'entière disposition du STIF sur ce travail. Le STIF se positionne dès aujourd'hui en estimant rapidement les besoins d'espace pour les gares routières par exemple. C'est un enjeu majeur que de pouvoir répondre aux besoins futurs.

Anne-Marie DUQUENNE indique que le Conseil général du Val-de-Marne est mobilisé pour mener un travail sur l'intermodalité. Il s'agit d'anticiper les besoins de rabattement tous modes pour alimenter, à terme, les travaux du STIF. C'est un travail étalé sur 5 à 6 années devant la sensibilité des restructurations de réseaux de bus par exemple.



Christian FAVIER observe que le calendrier de la ligne orange est désormais rapproché de celui de la ligne rouge. Il propose un point d'information autour de l'avancée sur le Grand Paris Express.

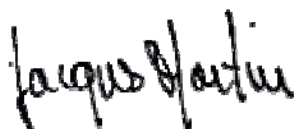
Point d'avancement du projet Grand Paris Express, présenté par Anne-Marie DUQUENNE. Retour sur l'actualité du GPE, les comités de pilotage et techniques mis en place par la SGP sur les lignes rouge et bleue.

Le Président dresse un rapide bilan des initiatives de l'association ORBIVAL et rappelle la tenue de la manifestation au Val de Fontenay ce jour même.

Bernard LEGENDRE, insiste sur le fait que l'opération « ORBIVAL FAIT DU BRUIT POUR VOS GARES » s'est tenue dans les 12 villes concernées par une gare et a rassemblé près de 3000 personnes ; il informe les membres de l'association de la demande de la Ville de Villiers-sur-Marne, non membre de l'association, d'une initiative sur son territoire. Il remercie les villes partenaires pour leurs contributions aux initiatives de l'association.

C. FAVIER remercie les participants.

Fin du Conseil d'Administration à 17h15.



Jacques JP. MARTIN
Secrétaire Général



Christian FAVIER
Président

